

# AVIS N° 085 - 2019 / BRVM / DG

## CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA

Emprunts obligataires  
"CRRH-UEMOA 5,95 % 2018-2030" et "CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033"

### PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts "CRRH-UEMOA 5,95 % 2018-2030" et "CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033", admis au compartiment des obligations, aura lieu le jeudi 27 juin 2019.

La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA, par abréviation CRRH-UEMOA, est le fruit de la coopération engagée depuis 2005 entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) pour la mise en place d'un marché hypothécaire dans les pays de l'UEMOA.

La CRRH-UEMOA est un établissement financier constitué sous forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration. Elle a obtenu son agrément en qualité d'établissement financier à caractère bancaire le 11 novembre 2011 sous le numéro T0165N. Son siège social est situé dans l'immeuble de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à Lomé au Togo.

Par Décision N°01-2018/PCA/CRRH-UEMOA, le Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA a autorisé, l'émission obligatoire par Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier Régional, d'obligations à deux tranches portant sur un montant indicatif de trente (30) milliards de Francs CFA.

Le produit de ces emprunts de la CRRH-UEMOA est destiné aux opérations de refinancement de prêts au logement en faveur des banques de l'UEMOA qui en sont actionnaires.

La diffusion des 2 130 000 obligations "CRRH-UEMOA 5,95 % 2018-2030" et 890 000 obligations "CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033" dans le public, au prix de 10 000 FCFA par obligation, a eu lieu du 30 octobre 2018 au 15 janvier 2019, avec comme date de jouissance le 21 décembre 2018.

*Handwritten initials and marks in the bottom left corner.*

A l'issue de cette opération, un montant total de 30 200 000 000 FCFA a été levé sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, dont 21 300 000 000 FCFA pour tranche A et 8 900 000 000 FCFA pour la tranche B.

La procédure d'introduction retenue pour la première séance de cotation est la **procédure ordinaire**. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente, avec un cours de référence fixé à **10 000 FCFA pour chacune des deux tranches**.

Les symboles adoptés pour les négociations sur les titres sont "**CRRH.08**" pour l'emprunt "**CRRH-UEMOA 5,95 % 2018-2030**" et "**CRRH.09**" pour l'emprunt "**CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033**".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) **ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA**, est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires "**CRRH-UEMOA 5,95 % 2018-2030**" et "**CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033**".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la SGI **ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA** : 01 BP 1300 Abidjan 01, Plateau, rue Gourgas, tour Immeuble Alpha 2000, Tél : (225) 20 2198 26, Fax : (225) 20 21 98 27, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 juin 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,  
Le Directeur du Département des  
Etudes, de la Stratégie et du  
Développement du Marché,  
Chargé de l'Interm

Birahim DIOUF

